



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille seize, le vingt deux mars à dix sept heures, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur MARTIN Jacques.

**PRESENTS** : Mmes ANDRE Michèle, LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène, ALLEMANDI Florence, VAGINAY Sophie, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, ESPANET Martine, OKROGLIC Dominique, BOISSE Sandrine, MM. MARTIN-CHARPENEL Pierre, BAGUE Patrice, BOUGUYON Yvan, FRELASTRE Jean-Michel, PAYOT Jean Michel, BERCHER Francis, LONGERON Michel, COLLOMB Stephane, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, FERRON Jean, NICOLAS Yves, GAMBAUDO Georges, BEHETS Jan, BULTEL Jean Pierre et M. BOUVET Patrick.

**EXCUSEE** : Mme DOUX Séverine ayant donné pouvoir de Mme ANDRE Michèle.

## Délibération n° 2016/31

### **OBJET : REGIE SAUZE SUPER-SAUZE UBAYE : CONDITIONS D'OUVERTURE DES APPAREILS ETE 2016**

La difficulté de la saison estivale à venir repose sur le changement obligatoire du câble du TSF du Sauze. Les marchés de fourniture et de mise en œuvre vont être lancés. A ce jour nous ne pouvons nous engager sur une réalisation avant Juillet 2016.

Fort de ce constat nous privilégions donc l'ouverture du TSD du BREC. Afin de rationaliser nos coûts d'exploitation tout en faisant face à notre plan de charge, nous proposons d'embaucher 4 saisonniers pour l'exploitation du TSD avec un jour de repos hebdomadaire qui serait le mercredi.

Pour information, nous réfléchissons sur la période d'exploitation à avoir des équipes de maintenance en permanence pour respecter le nombre d'évacuateurs minimum à savoir 3 équipes de 2. Cette disposition permettrait d'éviter les astreintes.

**CONSIDERANT** l'intérêt touristique lié à l'ouverture de certaines remontées mécaniques durant la saison estivale aux fins de transport en altitude de piétons ;

**Vu** l'avis favorable émis par le Conseil d'exploitation de la Régie Sauze Super Sauze Ubaye, réuni le 15 mars 2016 à 14 h 00.

Le Conseil de Communauté,  
Sur proposition du Président,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité des membres présents,

- **FIXE** l'ouverture du télésiège du Brec comme suit :

#### **Date et horaires d'ouverture au public du TSD du BREC :**

Date d'ouverture		Du Dimanche 10 Juillet au Vendredi 26 Août
Horaires	Matin	9h15 - 12h30
	Après Midi	13h30 - 16h45

- **PRECISE** que le télésiège du Brec sera ouvert tous les jours sauf lors de la fermeture hebdomadaire du mercredi.
- **PRECISE** que L'ouverture pourra être modulée dans les dates, les horaires en fonction de l'affluence constatée ou non de la clientèle touristique et sur demande, notamment, des Offices de Tourisme de la vallée.
- **DIT** que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Marseille 22, rue Breteuil 13006 MARSEILLE à compter de sa publication et de sa notification au Représentant de l'Etat dans le département.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus  
Pour extrait certifié conforme

C.C.V.U

Le Président  
M. Jacques MARTIN  
Séance du 22 Mars 2015

